

Folklore et souris

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari**

Band (Jahr): **44 (1954)**

PDF erstellt am: **24.06.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

songea à en écrire l'histoire; peut-être en inspectant bien ces poutres découvrirait-on une date entaillée dans le bois. Mais qu'importe, après tout? La date ne joue pas de rôle; ce qui compte, c'est avant tout le message qui vient du passé, c'est toute l'histoire villageoise inscrite dans ces poutres équarries.

Dans chaque village, on nomme un président. Sa principale fonction consiste peut-être à entretenir le pressoir, à en vérifier l'état avant les vendanges et s'il juge quelques réparations nécessaires, il fait appel à la bonne volonté de quelques villageois qui se plient de bon cœur à remettre le pressoir en état et cela, bien entendu, à titre gratuit.

Chaque villageois peut user librement du pressoir et n'importe quand. Parfois, pour éviter des confusions et même des querelles, parce que ces hommes sont prompts à se battre, le président du village affiche à l'entrée du pressoir la liste des hommes qui, chaque jour, peuvent pressurer leur vendange.

Et viennent les vendanges, ce temps bienheureux. On sort les grosses tines de la cave, on les lave à la fontaine, on prépare la cave avec beaucoup d'amour. Les bossettes, sorte d'outres en cuir, sont à nouveau sorties du grenier. Longtemps avant l'aube, les paysans quittent le village pour se rendre à la vigne. Quand la nuit tombe, on les voit revenir, tirant le mulet sur la longe, parce que la bête est fatiguée, à cause des outres remplies de vendange qui ont pesé lourdement sur son dos, pendant la longue course.

Pendant quelques jours, on laisse fermenter le moût. Puis on «tire la fleur du vin» et ensuite on presse. C'est alors que le pressoir recommence à jouer son rôle. Durant toute l'année, à peine peut-on lui adresser un regard en passant. Mais voilà qu'il reprend de l'importance, qu'il redevient nécessaire à la continuation de la vie. Voilà que se remet à vivre ce grand corps de mélèze, qu'on entend à nouveau les lourdes chaînes frotter contre les angles arrondis des poutres.

Ce travail dure deux à trois semaines, puis le pressoir s'endort à nouveau jusqu'aux prochaines vendanges.

Un autre témoignage éloquent d'un lointain passé si étonnamment présent encore, si utile aux vivants, comme toutes les œuvres des morts.

Folklore et souris

Qui connaît cet engin?

Un fidèle lecteur du Valais nous écrit les lignes suivantes: «... j'ai souvenir d'avoir vu autrefois nos pâtres en montagne fabriquer des trappes très simples avec des bouts de bois et de grosses dalles. Ces trappes étaient très efficaces (contre les rats et les souris) et bien meilleures que celles qui se

trouvent dans le commerce. On appelait cela «faire le chiffre 4» avec ces bouts de bois. Personne autour de moi ne se rappelle – ni moi-même – comment cela se pratique. Aussi vous serais-je très reconnaissant si, parmi vos lecteurs, quelqu'un pouvait vous renseigner et si vous pouviez publier un dessin de la position des bois ... Si vous posiez la question dans Folklore, certainement quelqu'un vous répondrait et vous renseignerait.»

Voilà qui est fait, cher lecteur du Valais. Quant à vous, chers autres lecteurs qui savez comment on «fait le chiffre 4», vous serez bien aimables de renseigner votre revue, qui vous en remercie d'avance. Ce sera la matière d'un article fort intéressant. Ecrivez donc sans tarder, et si possible, joignez à votre article un croquis qui permette de faire exécuter un dessin. Pour cela, l'essentiel n'est pas que votre croquis soit impeccable comme dessin, mais il faut qu'il indique clairement comment on ajuste les dalles et les bouts de bois.

Le rédacteur attend vos réponses sous peu.

Communiqués

L'Assemblée annuelle de 1955 aura lieu du 28 au 30 mai 1955 (Pentecôte) à Rorschach. A cette occasion, une fort intéressante exposition sur le thème «images de l'alpage» sera organisée. Le lundi aura lieu une excursion au Vorarlberg. Nos membres sont priés de réserver dès maintenant ces dates.

*

On a exprimé le vœu de pouvoir se procurer des couvertures cartonnées pour nos revues Folklore et Schweizer Volkskunde. Si le nombre des commandes est suffisant, nous en ferons confectionner en fort carton, recouvertes à l'intérieur de papier blanc, et à l'extérieur de papier chromo rouge. Le prix est de 1 fr. 20 l'exemplaire. Nous prions d'indiquer exactement si l'emballage est destiné à la revue Folklore suisse, ou à Schweizer Volkskunde, ou aux deux revues ensemble.

Adresser les commandes à
Institut de Folklore suisse
19, Augustinergasse, Bâle.

Dr E. Baumann, président.